



Jusqu'à présent, aucun document officiel, n'indique que le Professeur Gervais Mendo Ze sera bientôt libre.

Depuis hier, une information très vite devenue virale, circule sur la toile, pour faire croire que le Président de la République, Paul Biya, a ordonné la libération de Pr Gervais Mendo Ze, l'ancien directeur général de la CRTV, l'office public de l'audiovisuel.

Toutefois, aucun document officiel n'atteste cela, (du moins pour le moment), bien que les sources crédibles soutiennent que Paul Biya a effectivement accordé la grâce présidentielle à l'ancien homme fort de la Crtv.

« Dans tous les cas, le président s'est effectivement montré sensible à sa situation. Il a décidé de faire quelque chose. Le texte est apprêté, il sera signé en principe demain sauf changement, et vous aurez la bonne information. Pour le moment, rien n'est fait » a confié à nos confrères du site Cameroun-Info.Net une source à la présidence de la République.

Kalara

Le Directeur de Kalara, journal spécialisé dans les affaires politico-judiciaires, lui se montre très prudent : **« Le texte accordant la grâce au Professeur Gervais MENDO ZE s'il existe, n'est**

pas encore rendu public. Pour nous, ça reste encore une rumeur. Les dispositions sont entrain d'être prises, la procédure est en cours. Il semble que ce soit difficile qu'il obtienne une grâce présidentielle, probablement une réduction de peine. On attend que le texte soit signé et on en parlera », commente Christophe Bibiokono, interrogé ce matin sur ABK radio.

«Le Pr Mendo Ze n'a pas remis le corps du délit. Les sommes pour lesquelles il est poursuivi sont colossales. Car à l'époque où il était Directeur Général de la CRTV, il avait tendance à partager ce qui ne lui appartenait pas », ajoute notre confrère.

Arrêté en novembre 2014 après un passage furtif au gouvernement (ministre délégué auprès du ministre de la Communication), le Pr Gervais Mendo Ze était poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation.

L'ancien patron de la Crtv, avait été reconnu coupable de détournement des fonds publics, Il s'agissait entre autres, du décaissement de 116 millions FCFA, puis de 205 millions FCFA et de 20 millions sur la redevance audiovisuelle. Condamné en mars 2019 à 20 ans d'emprisonnement ferme, la cour l'avait également inculpé à verser la somme de 15 milliards de FCFA au trésor public.

Hospitalisé dans un état très critique, le Pr Gervais Mendo ze attend une évacuation d'urgence. Dans une vidéo devenue virale sur internet, le Pr est apparu très amaigri et se faisant nourrir tel un enfants.

Son cas a été mis sur le feu des projecteurs par David Eboutou, l'activiste et militant des droits de l'homme qui lui a régulièrement rendu visite sur son lit d'hôpital.
